DATAPAK

XA OIL CONCENTRATE

ADJUVANT HERBICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

NO D'HOMOLOGATION 11769
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE :
Huile minérale 83%
Mélange surfactif 17%

NET: 1 - 20 L

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCEDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT : 1-800-561-8273

UNITED AGRI PRODUCTS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5
1-800-265-4624

07/10

MODE D’EMPLOI

1. **MÉLANGE EN CUVE AVEC L’HERBICIDE AATREX LIQUIDE 480 :**

L'activité en postlevée de l'herbicide AATREX liquide 480 s'accroît lorsque le produit est appliqué dans une émulsion huile-eau. Ce mélange supprime adéquatement les plantules de mauvaises herbes à feuilles larges atteignant jusqu'à 10 cmde hauteur. Toujours appliquer l'herbicide AATREX liquide 480 avant que le maïs n'atteigne 30 cmde hauteur afin de favoriser la suppression pendant la saison végétative. Le mélange de l'herbicide AATREX liquide 480 à des émulsions huile-eau s'est avéré particulièrement utile après des périodes de temps très chaud et sec, lorsque les mauvaises herbes sont plus difficiles à supprimer.

MÉLANGE : Remplir à moitié le réservoir du pulvérisateur avec de l’eau et engager le système d’agitation. Ajouter la quantité désirée de l’HERBICIDE AATREX LIQUIDE 480. Continuer de remplir le réservoir du pulvérisateur en laissant assez d’espace pour pouvoir y ajouter l’HUILE CONCENTRÉE XA. Ajouter en dernier lieu la quantité désirée de l’HUILE CONCENTRÉE XA et continuer d’agiter. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter le mélange. Pour prévenir toute accumulation d’huile dans le réservoir, bien vider le pulvérisateur avant de le remplir à nouveau. S’il reste du mélange dans le réservoir, continuer de l’agiter pour empêcher l’huile et l’eau de se séparer. Lorsqu’une pellicule huileuse commence à se former dans le réservoir, le vider et le nettoyer avec une solution détersive forte.
DOSES : Utiliser de 2,75 à 5,50 L d’HUILE CONCENTRÉE XA plus la quantité recommandée d’HERBICIDE AATREX LIQUIDE 480 dans 200 à 300 L d’eau par hectare, ce qui correspond à la dose de 1,25 L d’HUILE CONCENTRÉE XA pour 100 L d’eau.

ATTENTION
L'application de l'herbicide AATREX liquide 480 dans des emulsions huile-eau peut abîmer le maïs, surtout par temps froid pour la saison. Il n'y a aucun risque de dommages au maïs lorsque l'herbicide AATREX liquide 480 est appliqué dans de l'eau seulement. Dans les mélanges de l'herbicide AATREX liquide 480 et d'émulsions huile-eau, ne pas ajouter d'herbicides de type hormonal comme 2,4-D, 2,4-DB, MCPA, MCPB ou dicamba, ni aucun autre herbicide. L'utilisation de l'herbicide AATREX liquide 480 dans une émulsion huile-eau accroît les risques de dommages à d'autres plantes par dérive de pulvérisation.

2. **MÉLANGE EN CUVE AVEC l’HERBICIDE ASSURE II :**

Utiliser 5 à 10 L d’HUILE CONCENTRÉE XA pour 1 000 L de bouillie.

3. **MÉLANGE EN CUVE AVEC BASAGRAN HERBICIDE LIQUIDE OU HERBICIDE BASAGRAN FORTE :**

Traitement terrestre : 100 à 400 L/ha. Utiliser 1 L d'HUILE CONCENTRÉE XA pour 100 L de bouillie, jusqu'à un maximum de 2 L/ha. Par temps chaud et humide, ne pas employer plus de 1 L/ha.
Traitement aérien : 50 à 100 L/ha. Utiliser 0,125 à 0,25 L d'HUILE CONCENTRÉE XA par hectare. Ne pas employer plus de 0,25 L d'HUILE CONCENTRÉE XA par hectare, car les cultures pourraient subir des dégâts importants.

4. **MÉLANGE EN CUVE AVEC LADDOK HERBICIDE :**

Utiliser 10 L d'HUILE CONCENTRE XA pour 1 000 L de bouillie.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Lire et suivre les instructions données sur l'étiquette. Toujours utiliser le produit de la façon recommandée et aux doses indiquées. Éviter toute dérive de l'herbicide dans les endroits autres que ceux qui doivent être traités. Ne pas agiter violemment ou excessivement le contenu dans le réservoir du pulvérisateur. Une agitation excessive pourrait occasionner une émulsion invertie (un mélange boueux ou butyreux) où les substances en suspension se coagulent et se déposent au fond. Suivre attentivement les instructions de préparation. Immédiatement après avoir utilisé le pulvérisateur, il faut le nettoyer à fond en rinçant tout le système avec de l'eau contenant un détersif. Garder le contenant hermétiquement fermé et ne jamais permettre aucune addition d'eau au contenu de ce récipient durant son emmagasinage.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun LIQUIDE à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la

respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'ètiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provincale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de le réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Tous les noms de produits sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.